

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Vice - Primate
Ministère de l'Environnement et Développement Durable



Le Vice-Premier Ministre

Procès-verbal d'ouverture des plis

Kinshasa, le 15 juin 2021

DDP N° : 001/MIN-EDD/CGMP-MEDD/PGDF/2021

Sélection de consultants pour les Services d'Assistance Technique à la Maîtrise
d'ouverture

Projet : CDD1087 et CCD 1098-Programme d'appui à la Gestion Durable des Forêts

(PGDF)

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'M' or similar character.

1 Contexte

La République démocratique du Congo et l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) ont signé une Lettre d'intention en avril 2016 pour la mise en place d'un partenariat afin de mettre en œuvre la Stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC et son Plan d'investissement pour la période 2016-2020. Le Conseil d'administration du CAFI a approuvé une allocation d'un montant total maximum de 190 millions de dollars américains d'ici 2020 au travers du Fonds National REDD (FONAREDD) de la RDC. L'AFD a été choisie pour exécuter un programme qui va appuyer la RDC dans la formulation de sa politique forestière et la réforme de son cadre légal et normatif afin de créer les conditions d'une gestion plus responsable et durable des forêts congolaises. Ce Programme de gestion durable des forêts (PGDF) sera financé par une délégation de fonds du FONAREDD de 12 millions de dollars couplée à une subvention de l'AFD de 4 millions d'euros.

Dans ce cadre, la République démocratique du Congo a reçu un financement de l'AFD, et a l'intention d'utiliser celui-ci pour effectuer les paiements au titre du Programme de gestion durable des forêts (PGDF).

L'Agence Française de Développement a appuyé le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) à formuler le Programme de gestion durable des forêts (PGDF). Le PGDF se situe dans un dispositif d'ensemble visant à fournir à la République démocratique du Congo les moyens de mener à bien un programme d'amélioration de la gouvernance de la gestion des forêts dans le cadre d'une politique forestière validée en concertation avec les différentes parties prenantes réunies en un Conseil consultatif national des forêts (CCNF).

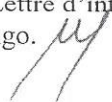
Description du programme

Le programme durera 48 mois et aura pour objectifs de :

- Contribuer à une meilleure gouvernance du secteur ;
- Elaborer de façon participative et transparente une politique forestière ;
- Contribuer au développement d'un secteur d'artisans du secteur forêt/bois mettant en œuvre des pratiques légales ;
- Soutenir le développement d'une gestion durable de forêts par des communautés et des collectivités territoriales ;
- Garantir que la gestion des grandes concessions forestières se fait en conformité avec la législation forestière congolaise ;
- Renforcer dans les Entités Territoriales, les capacités de l'administration forestière locale et de l'administration décentralisée pour l'encadrement des activités forestières.

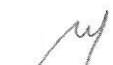
Ce programme se fera en étroite relation avec les projets intégrés REDD (PIREDD) des cinq provinces concernées, avec les projets sectoriels portant sur l'aménagement du territoire et le foncier du plan d'investissement REDD national, ainsi qu'avec les programmes expérimentant des modèles de foresterie communautaire ou intervenant sur le FLEGT. Il prolongera et complètera les interventions du projet AGEDUFOR en appui aux administrations forestières nationales et provinciales et il collaborera avec le projet PROFEAAC sur les appuis à la foresterie communautaire et leurs filières bois artisanales.

Sa structure est conçue pour permettre d'atteindre les jalons du pilier forêt de la Lettre d'intention (LoI) entre l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale et la République démocratique du Congo.







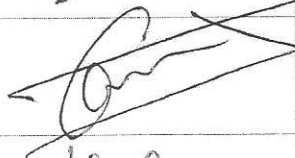




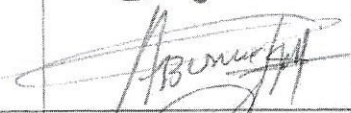

2 Données administratives de l'appel d'offres

Identification de l'appel d'offres	001/ MIN EDD/CGPMP-MEDD/PGDF/2021
Date de publication de l'Avis à manifestation d'intérêt	24/11/2020
Date de remise des MI	23/12/2020
Date de publication de la demande de proposition	19/04/2021
Date de clôture	15/06/2021

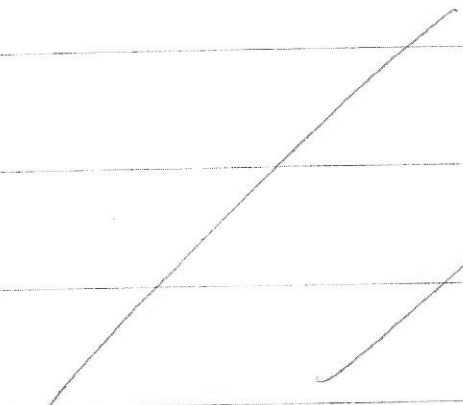
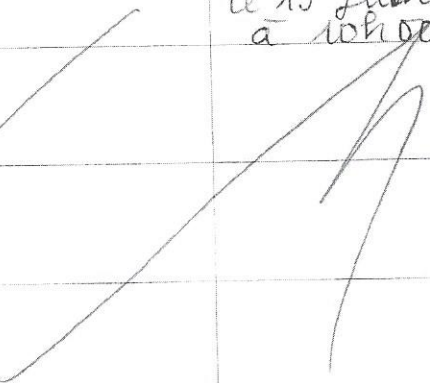


3 Commission d'ouverture des propositions techniques le 15 juin 2021 à 13h

Présences :

Nom et prénom	Qualité	Service	Signature
NGINDY Cédric	Conseiller économique et financier	VPM EDD	
Carmel MBUYI BAMPILI	Conseillère Juridique et Protection de l'env.	VPMEAD	
Mathurin Bonamin	Représentant conseiller forest	VPMEAD	
Maurice MATANDA	CD/	DGF02	
ABEAI SENGAR RENE	CAUS/SG/EEA	SG/EEA	
KALAMBAY KALONDA	SOUS-GESTIONNAIRE	CABINET	
MBUINGA MWANA JACQ	Sec. Permanent Coorola	Cellule/Marchés Publics/MEDA	
ISAKO-NYOLI Nazie-Colette	Secrétaire de la cellule	CG-PIXP	
TARGET Jean-Guil	Représentant Supremat OB - AFAR - FRZC		
Bumani ADEBO	Représentant IEREA - CIFOR - ONF APEM		
G.C. BOLA GANSITO MAX	DELEGUE REGIONAL AFRIQUE CENTRALE	SOPRECO	

Propositions techniques reçues :

Noms du soumissionnaire	Caractéristiques de l'envoi	
Consortium Oréale - Breche	Dépôt physique le 15 Juin 2021 à 09h25'	
Consortium TEREA	Dépôt physique le 15 Juin 2021 à 09h35'	
Consortium SDFRECO	Dépôt physique le 15 Juin 2021 à 10h00'	
		

Commentaires sur le déroulé de la commission d'ouverture des offres techniques

L'an deux mil vingt et un, le quinzième jour du mois de juin, s'est tenue dans la Salle de réunion de la Vice-Préfecture de l'Environnement et Développement Durable, la séance de dépôt des propositions techniques et financières conformément à la demande de proposition du 19/04/2021 soumise aux 4 candidats préselectionnés dans la liste restreinte suivant l'AMI n° 001/MIN.EDDI/CGPMP - FIEDDI PGDF/2021.

Étaient présents : le Conseiller Financier, Représentant du Vice-Premier Ministre, le représentant du Secrétaire - Général, du Directeur - Général forêt représenté, les membres de la commission de Passation des Marchés ainsi que les représentants de trois consortiums à savoir : OREADE BRECHE, TEREA et SOTRECO.
Débutée à 14h00, la séance a pris fin à 15h00.

À Kinshasa, le 15 juin 2021

Signatures

Le Président de la séance

Maître Eve BAZAIBA MASUDI

